



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-QUENTIN

Réunion CLIC de la société TEREOS

Mercredi 18 avril 2012 à la Sous-Préfecture de Saint-Quentin

Président de séance :

Jacques DESTOUCHES : Monsieur le Sous-préfet de Saint-Quentin

Participants :

Collège « administrations »

Christophe EMIEL – DREAL Picardie

Matthieu RENARD – DREAL Picardie

Hicham EL MOUDEN – DREAL Picardie

Yohann DESSAINT : Chef du Pôle ECSE – Sous-Préfecture de Saint-Quentin

Hervé VASSEUR – DDT – Responsable unité PR

Olivier DOBIGNY – DDT

Commandant Patrice DECK – Service Départemental d'Incendie et de Secours 02

Lieutenant Benjamin MAISONNEUVE – Service Départemental d'Incendie et de Secours 02

Arnaud LEMAIRE – SIDPC

Loriane COURTOIS – DIRECCTE – Inspectrice du travail

Collège « collectivités territoriales »

René MORET – Président de la communauté de communes du Val d'Origny

Collège « exploitants »

Jean-Yves DELAMARE – Directeur de l'établissement TEREOS

Corinne PROVOOST – Responsable sécurité TEREOS

Collège « salariés »

Francisco MOREL – TEREOS

Didier WILLIOT – TEREOS

Collège « riverain »

Alain MOULIN

Monsieur Le Sous-préfet ouvre la réunion en rappelant l'ordre du jour et donne la parole à TEREOS.

TEREOS présente les investissements réalisés, les dossiers en cours ainsi que son bilan du Système de Gestion de la Sécurité. La présentation est jointe en annexe 1 du présent compte-rendu.

Monsieur Le Sous-préfet laisse la parole à la DREAL pour la présentation du bilan de l'inspection des Installations Classées.

La DREAL présente les inspections réalisées en 2011 ainsi que le programme d'inspection en 2012. Elle présente également les dossiers instruits ou en cours d'instruction. La présentation est jointe en annexe 2 du présent compte-rendu.

La DREAL présente les modalités des phases de concertation du public et de consultation des POA ainsi que les remarques faites par le Président de la Communauté de Communes du Val d'Origny. Ces remarques ne feront pas partie du bilan de la consultation.

La DREAL indique, notamment, que à défaut de réponse des membres des POA dans un délai de deux mois, leur avis est réputé favorable. Pour les collectivités, l'avis doit être voté en séance du Conseil.

La présentation est jointe en annexe 3 du présent compte-rendu.

Le Président de la Communauté de Communes du Val d'Origny demande de quelle manière sont sensibilisées les populations en cas de déclenchement de la sirène en situation réelle, le mercredi, jour du déclenchement en exercice. Ce point sera pris en compte dans le PPI.

Monsieur Le Sous-préfet demande la date d'élaboration du PPI.

Le SIDPC répond que le PPI pour le site de TEREOS sera mise en place en décembre 2012.

Monsieur Le Sous-préfet laisse la parole à la DREAL.

La DREAL présente la composition de chaque collègue du CLIC de TEREOS.

Monsieur Le Sous-préfet vérifie la présence de chaque membre et propose de passer au vote : il demande s'il y des oppositions, des abstentions. Aucune n'est recensée.

Le projet de PPRT est adopté à l'unanimité par le CLIC de TEREOS (0 CONTRE, 0 ABSTENTION, 12 POUR).

Monsieur Le Sous-préfet demande si une réponse a été apportée au Conseil Général de l'Aisne concernant le projet de route vélo trans-européenne.

La DREAL indique qu'un projet de courrier a été envoyé à l'intention de Monsieur Le Sous-Préfet proposant un projet alternatif de la route vélo trans-européenne.

La DTT présente ce projet de déviation qui emprunte la RD 529.

Monsieur Williot indique que la RD 529 est très fréquentée par des camions à destination de TEREOS. Le trafic s'élève à 30 000 camions par an sur la RD 1029

Monsieur Le Sous-préfet confirme qu'il conviendra d'examiner avec le Conseil Général de l'Aisne l'hypothèse de trouver une alternative au parcours de vélo route trans-européenne, sans créer pour autant un risque plus élevé pour les usagers.

La séance est levée.

Le Sous-Préfet de Saint-Quentin



JACQUES DESTOUCHES